LM IMMO
Honoraires à compter du 22/01/2025

Barème TTC (T.V.A de 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée

Ces honoraires comprennent la commercialisation, le suivi du dossier jusqu'à la réiteration de l'acte authentique

Conformément à la réglementation, **les honoraires sont à la charge du vendeur**

BIEN A USAGE D'HABITATION					
				Mandat Simple	Mandat By Orpi *
Jusqu'à 65 000 €				Forfait 5000 €	
De	65 001 €	à	100 000 €	8 % du prix de vente	7 % du prix de vente
De	100 001 €	à	150 000 €	7 % du prix de vente	6 % du prix de vente
De	150 001 €	à	250 000 €	6 % du prix de vente	5,5 % du prix de vente
De	250 001 €	à	350 000 €	5,5 % du prix de vente	5 % du prix de vente
De	350 001 €	à	600 000 €	5 % du prix de vente	4 % du prix de vente
Au-delà de 600 001 €				4 % du prix de vente	

AUCUN HONORAIRES ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT

Barème valable à compter du 21/01/2025 et du mandat 291

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

* Mandat By Orpi de 3 mois irrévocable